

République démocratique du Congo

Alain est un oublié de la justice. Mis en détention il y a trois mois, il n'a jamais été présenté devant un juge.

Aujourd'hui, il vit la misère dans la prison de Makala.

Il partage une cellule avec une quarantaine de détenus. Pour dormir, il attend son tour car tout le monde ne peut s'allonger en même temps par terre. Il ne mange qu'une portion de haricots et de maïs par jour.

Alain, comme 3000 autres prisonniers, est dans l'attente d'un jugement. Il a commencé une grève de la faim en janvier pour protester contre ses conditions de détention.

Vous pouvez aider Alain.



Je soutiens Alain et tous les autres prévenus de la prison de Makala.

En versant un don à l'ACAT-Suisse, j'aide à cofinancer le projet de lutte contre la détention préventive abusive en RDC qui permettra :

- l'achat de matériel pour les prisonniers
- des entretiens avec les prévenus en attente de jugement
- l'ouverture de procédures judiciaires
- l'assistance d'un avocat aux prévenus

Mon don permet aussi à l'ACAT-Suisse d'intervenir pour des torturés et condamnés à mort, de sensibiliser le public sur ces problématiques et de veiller au maintien des droits humains.

**Compte postal 12-39693-7 en faveur de l'ACAT-Suisse,
Speichergasse 29, CP, 3001 Berne**, mention «Vendredi
Saint», IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7

Pour commander des bulletins de versement contactez-nous
au 031 312 20 44 ou à info@acat.ch

www.acat.ch

L'ACAT-Suisse est labellisée Zewo ; tout don est déductible des impôts.

Torture et mauvais traitement derrière les barreaux.

Photo prétexte du Nord du Darfour © Albert Gonzalez Farran/UNAMID